

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAPITTE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Mai 1874.

## Bulletin politique.

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE.

Depuis quelques jours, la presse se montre, et non sans motifs, assez préoccupée de la question extérieure ; cette question impose aux écrivains qui la traitent une extrême réserve, mais il n'est pas possible de la passer complètement sous silence. L'article suivant, qui a été envoyé de Londres, sera lu, croyons-nous, avec intérêt :

Lord Russell n'a jamais passé pour un modèle de discrétion, et plusieurs personnes ont pensé, à propos de son interpellation récente, qu'il avait manqué une occasion superbe de garder le silence.

Cependant, on ne saurait nier que les sentiments qu'il a exprimés, — mal à propos, peut-être, — ne fussent ceux de l'immense majorité de ses compatriotes.

Depuis quelque temps, on soupçonnait l'Allemagne de vouloir recommencer la guerre contre la France, et chaque jour de nouvelles révélations venaient confirmer ce soupçon. La presse anglaise avait été vivement frappée d'un article qui avait paru dans la *Tagespresse*, de Vienne, et qui expliquait la véritable cause de l'animosité du prince de Bismark contre le comte d'Arnim : c'est que ce dernier avait déjoué les plans du chancelier pour amener une nouvelle guerre entre l'Allemagne et la France.

« Il n'y a pas longtemps, disait la *Tagespresse*, qu'on entretenait à Berlin l'idée d'une nouvelle expédition contre la France. Les diplomates anglais et russes avertirent à plusieurs reprises cette dernière puissance du danger qui la menaçait et lui conseillèrent d'agir avec la plus grande modération.

La France, de son côté, fit tout en son pouvoir afin d'ôter au prince de Bismark l'ombre d'un prétexte pour faire la guerre ; mais tous ses efforts auraient été vains si le comte d'Arnim n'avait usé de toute son influence à la cour de Berlin pour déjouer les projets hostiles du chancelier. M. d'Arnim l'emporta et la maladie de l'empereur contribua au succès de ses efforts. »

C'est ainsi que sans cesse de nouveaux incidents venaient ramener l'attention publique, qui serait tentée de s'en éloigner, vers les chances d'un nouveau conflit. Lord Russell et lord Derby, gênés par les doubles entraves du langage parlementaire et de la discrétion diplomatique, ne peuvent exposer la situation sous son véritable jour ; mais la presse, organe de l'opinion publique, n'est pas tenue à la même réserve, et elle n'hésite pas à attribuer à chacun des deux peuples ennemis les sentiments et les dispositions qui leur appartiennent. Tous les journaux sont unanimes sur ce point, et voici comment l'un d'eux résume la situation :

« Les Français aspirent à une revanche, nous le savons ; nous savons qu'ils réorganisent rapidement leurs forces sur une vaste échelle ; nous savons aussi que le principal résultat du procès de Bazaine a été de convaincre la France que sa défaite était due moins à la supériorité de son ennemi qu'aux fautes et peut-être qu'à la trahison de quelques généraux. Néanmoins, il n'y a en France ni ardeur de représailles, ni impatience, ni rien qui dénote le danger de précipiter une guerre à la suite d'une légère provocation. »

« Au contraire, ses hommes d'Etat, avec l'approbation du pays entier, ont en plusieurs circonstances manifesté des dispositions tout opposées, fermant tranquillement les yeux sur des affronts et des insultes qui, il y a quelques années, eussent paru intolérables, et évitant sagement toute tentation d'engager avec leurs ennemis des disputes mesquines et irritantes. »

« Si les Français n'ont certes pas renoncé à l'Alsace et à la Lorraine, ni à l'espoir d'une

revanche, ni au rêve de recouvrer les milliards qui les ont chargés d'une lourde dette, ils connaissent trop bien leur position pour ne pas désirer de longues années de paix, d'abord pour relever leur prospérité ébranlée, ensuite afin de devenir assez forts pour reprendre leur place parmi les puissances les plus formidables du monde. »

« Mais en grande partie à cause de cela, des dispositions totalement différentes existent en Allemagne. Tandis que le Français, vain, impressionnable, inconsidéré, devient patient et maître de lui, le flegmatique Allemand fait preuve d'un esprit d'inquiétude et d'irritation bien éloigné de ce qu'on attend en général du caractère teutonique. »

« Jusqu'à quel point les idées populaires à ce sujet sont-elles inspirées et entretenues par le gouvernement ? C'est une question difficile à résoudre ; mais il est de fait que ce n'est pas seulement le monde officiel et militaire en Allemagne qui considère une guerre nouvelle comme inévitable et qui estime que le plutôt elle éclatera sera le mieux ; — c'est le sentiment général. Il en est certainement ainsi, — du moins en ce qui concerne l'impossibilité d'éviter un conflit ; et, si la guerre doit venir, il s'ensuit qu'elle ne peut guère arriver trop tôt pour l'Allemagne. »

« La guerre en ce moment équivaldrait vraisemblablement à l'anéantissement complet de la France, et de tout espoir de recouvrer les provinces perdues pour un temps indéfini ; or, l'anéantissement complet de la France est le désir avoué des hommes d'Etat d'Allemagne et du peuple allemand, qui en proclament la nécessité. »

« Ceci, et le fait que l'Allemagne est gouvernée par des hommes qui ne reculent devant aucun moyen pour arriver à leurs fins, voilà ce qui crée tant d'inquiétude en Europe ; et le prince de Bismark a coutume d'exprimer ses opinions et ses desseins avec une si singulière franchise, que ce sentiment d'inquiétude est tenu constamment en éveil. Il parle avec un tel mépris de la France, de son peuple et de son gouvernement, qu'il semble vouloir prouver qu'il cherche à irriter bien plutôt qu'à apaiser les senti-

ments de vengeance qui peuvent exister dans ce pays. »

« Nous savons qu'il ne peut pas être désireux de prolonger la paix quand il parle, comme il le fait souvent, du peuple vaincu ; et de temps en temps nous avons de nouvelles raisons de soupçonner qu'il est prêt à avoir recours à n'importe quel stratagème pour le forcer de nouveau à la guerre au premier moment. »

Ce journal rappelle alors la conversation que, selon le *Times*, M. de Bismark aurait eue avec le roi Victor-Emmanuel, — conversation qui a été rapportée dans l'*Union*, — et il déclare que, nonobstant les dénégations de la *Gazette de Cologne*, cet incident a un caractère trop « bismarkien » pour n'être pas vrai.

Dans de pareilles circonstances, la « conversation » (puisque c'est le mot consacré) qui a eu lieu dans la Chambre des lords entre le comte Russell et le comte de Derby a réveillé au plus haut point la curiosité. On ne soupçonnait pas l'existence de ces pièces dont lord Russell a demandé le dépôt sur le bureau de la Chambre et on en attend la communication avec une vive impatience.

D'un autre côté, quel pouvait être le motif de l'interpellation du vieux chef des whigs ? Lord Russell n'a jamais été animé d'une grande bienveillance envers la France ; de plus, la sympathie qu'il a montrée dans une circonstance fameuse pour l'empereur d'Allemagne persécutant ses sujets catholiques et la lettre autographe que Guillaume I<sup>er</sup> lui écrivit à cette circonstance font assez voir de quel côté il se rangerait en cas de lutte entre les deux peuples.

En insistant, comme il l'a fait, sur la nécessité où était l'Angleterre de remplir les obligations que lui imposent les traités, il avait en vue le maintien de la neutralité de la Belgique, car depuis l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace on est convaincu, en Angleterre, que l'Allemagne est devenue invulnérable pour la France, à moins que celle-ci ne fasse passer ses troupes par le territoire belge. Mais quelles que fussent les arrière-pensées de lord Rus-

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES DAMES VIENNOISES

A SAUMUR.

La critique est aisée et l'art difficile, très-difficile ; mais la critique devient elle-même fort difficile lorsqu'elle désire se montrer juste, consciencieuse, impartiale, sans cesser d'être bienveillante.

C'est avec la plus scrupuleuse attention que nous avons écouté les vingt morceaux exécutés par les Dames viennoises.

Cette audition, qui pour quelques morceaux nous a causé la plus vive satisfaction, va, pour plusieurs autres, donner lieu de notre part à plus d'une remarque, à plus d'une observation.

Mais, avant la critique, les éloges.

Ces Dames, habilement dirigées par M<sup>lle</sup> Amann-Weinlich, ont exécuté les morceaux que nous avons eu le plaisir d'enten-

dre avec un accord parfait, avec une précision, une justesse irréprochables, non-seulement pour le chant, mais dans les traits les plus ardues, dans les passages les plus scabreux.

Puis, leur jeu dénote une telle précision, un tel ensemble, qu'en fermant les yeux on pourrait croire n'entendre qu'un seul et même instrument ; mais les yeux, pas plus que les oreilles, n'avaient envie de se fermer en présence de ce charmant essaim d'artistes dont la mise uniforme et pleine d'élégance ajoutait encore à l'attrait de ces deux délicieuses soirées.

Mais, il faut bien favouer, leur jeu n'est que joli, gracieux, brillant ; il n'a point cette énergie, cette verve, cette puissance de sons, ces élans passionnés qui émeuvent, exaltent, électrisent l'âme et lui arrachent ces cris d'enthousiasme qu'à notre Conservatoire de Paris provoquent les œuvres immortelles des Gluck, Mozart, Beethoven, et qu'à nos Académies de musique provoquent les opéras si bien exécutés, si souvent remis à la scène, des Weber, Mozart, Meyerbeer.

Toutefois, ces Dames possèdent plusieurs fleurons à leur couronne, entre autres M<sup>lles</sup> L. Dellmeier, P. Jewe, Cernowich et E. Weinlich.

L'une chante, soupire sur le violoncelle avec des nuances parfaites et des sons harmoniques d'une pureté, d'une limpidité qu'on ne saurait trop louer, trop applaudir.

L'autre, non-seulement tire du violon les sons les plus mélodieux, les plus suaves, mais elle surmonte avec une facilité prodigieuse les difficultés les plus inabordables, même pour ceux de nos artistes qui jouissent d'une certaine renommée.... Elle exécute sur son instrument, avec une sûreté, une habileté rares, tous ces tours de force que se permettait jadis Paganini.

Il est vrai que cet artiste, jusqu'alors sans égal, savait racheter cette sorte de charlatanisme par tant d'âme, de passion, de génie, qu'on lui pardonnait aisément d'avoir parfois recours à ces moyens excentriques de l'art que proserit toujours le bon goût.

De M<sup>lle</sup> E. Weinlich, que dirons-nous ?

Ce que nous avons déjà dit de M<sup>lle</sup> Dellmeier, ajoutant qu'elle chante sur le violoncelle comme chante la voix la plus belle et la plus pure.

Enfin, sur sa harpe, M<sup>lle</sup> Cernowich nous ravit tant qu'elle ne sort pas des limites du chant ; mais dès qu'elle se lance dans ces difficultés inextricables que l'oreille a peine à saisir et renonce à suivre, elle refroidit complètement notre enthousiasme.

Maintenant, si nous passons en revue les principaux morceaux de ces deux concerts, nous dirons : 1<sup>o</sup> que, des quatre ouvertures entendues, celles de *Zampa* et de *Martha* sont les plus remarquables et ont été le mieux exécutées ; 2<sup>o</sup> que le trio de *Ave Maria* et le quatuor de *L'Hymne à la Vierge* sont deux morceaux pleins de charme et ont été rendus avec une merveilleuse habileté ; 3<sup>o</sup> que le *Réveil du lion* et la réminiscence de *Roméo et Juliette* sont deux compositions fort belles, mais d'un genre bien différent : l'une, pleine de majesté, de grandiose ; l'autre, pleine de mélancolie.

Et si nous voulions finir cette revue par

sell, il est incontestable que l'intérêt de la séance se concentra sur le discours de lord Derby. Si l'horizon politique eût été sans points noirs, le prudent secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères aurait déclaré hautement que le gouvernement de Sa Majesté n'avait pas la moindre raison d'appréhender un trouble quelconque apporté à la paix de l'Europe. Au lieu de cela, le noble lord donna à entendre qu'il avait des motifs de croire que cette paix serait troublée dans un avenir plus ou moins lointain, bien qu'il affectât de se croire rassuré pour le présent. Cette candeur, peu en rapport avec les usages officiels, eut un effet tout différent de celui d'apaiser les alarmes.

Et maintenant, quelle serait l'attitude de l'Angleterre en cas d'une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne? Certes les sympathies en faveur de la France seraient vives et unanimes, car cette fois l'Allemagne, qui, en 1870, avait eu l'habileté de mettre les torts du côté de son adversaire, apparaîtrait aux yeux de tous comme l'agresseur. D'un autre côté, l'Angleterre n'a pas tardé à voir les conséquences fatales qu'avait eues pour elle l'abaissement de la France; la Russie s'est hâtée d'en profiter pour déchirer le traité de Paris.

La France est l'alliée naturelle de l'Angleterre, car les deux puissances ont beaucoup d'intérêts en commun, elles n'en ont plus un seul de contraire. Enfin, si en 1870 la Grande-Bretagne était gouvernée par des hommes d'Etat à vue étroite comme M. Baxter, comme M. Bruce (aujourd'hui lord Aberdare) qui déclarait publiquement que l'Angleterre devait se réjouir des revers de la France, attendu que c'était la seule puissance de laquelle on pût redouter une invasion, et qu'elle était aujourd'hui hors d'état de réaliser de tels projets, — aujourd'hui le pouvoir est aux mains des conservateurs qui, naguère, avaient épousé sa cause, et qui faisaient des vœux ardents pour son triomphe.

On peut donc s'attendre à voir la diplomatie anglaise tenter des efforts désespérés pour empêcher la guerre; si, malgré cette bonne volonté, la guerre éclate, l'Angleterre fera-t-elle davantage? Je ne le crois pas. Certes, des hommes comme M. Disraeli, lord Derby, lord Salisbury et lord John Manners ne seront pas arrêtés par les motifs pusillanimes qui influençaient l'action de M. Gladstone et des hommes de l'école de Manchester. Mais la France est, provisoirement du moins, en république, et l'Angleterre comme le reste de l'Europe est essentiellement monarchique. Que la France revienne à sa condition naturelle, et elle trouvera des alliances. Si le Roi était sur son trône, la France de Henri V pourrait compter sur l'Angleterre, gouvernée par les Tories car ils pourraient compter sur elle. (Union.)

#### LA CHAMBRE HAUTE.

Avant la rentrée de la Chambre, le Times a publié les lignes suivantes d'un de ses correspondants de Versailles :

un jeu de mots, nous dirions que la Rose, de Spontini, est remarquable par son coloris, son parfum, sa fraîcheur, et qu'elle a été offerte au public avec une grâce, une distinction de talent dignes des plus grands éloges.

Je termine ce feuilleton par un tout petit reproche, plus dans l'intérêt de ces Dames que dans le nôtre, à moins qu'elles ne nous reviennent.

En effet, nous n'avons pu concevoir et nous voyons avec peine qu'avec les ressources musicales, les éminentes artistes qu'elles possèdent, ces Dames nous donnent tant de morceaux légers, de fantaisies, de caprices, de bluettes, et pas assez de musique savante, et pas un de ces chefs-d'œuvre dont les compositeurs allemands leur offrent un si riche répertoire, et dont assurément, plus que toutes autres, elles seraient si bien aptes à comprendre, à exécuter les admirables compositions, puisqu'elles sont d'origine allemande et qu'elles ont reçu l'éducation musicale nécessaire pour en devenir les dignes interprètes.

« L'approche de la réouverture de l'Assemblée préoccupe considérablement l'attention publique. Le projet relatif à la création d'une deuxième Chambre est surtout attendu avec anxiété, car ce projet contiendra des dispositions relatives à la transmission des pouvoirs.

« Les journaux monarchiques, après avoir longtemps soutenu que le projet ne serait pas présenté, en discutent maintenant la teneur probable. Outre son préambule, le projet comprendra, à ce qu'on croit, une vingtaine d'articles, dont un seul (le 49<sup>e</sup>), relatif à la transmission des pouvoirs, soulèvera quelques difficultés.

« Les autres articles du projet énuméreront les électeurs principaux de différentes catégories qui seront appelés à choisir les membres de cette deuxième Chambre, et les fonctions et attributions de ce corps, lequel, lorsqu'il sera formé, ne différera des autres Chambres que par la faculté dont il sera investi de dissoudre le Parlement sur la demande du pouvoir exécutif ou après avoir pris l'avis de ce dernier.

« Le projet serait voté sans difficulté si ce n'était l'article 49, aux termes duquel, si le maréchal venait à mourir avant l'expiration de ses pouvoirs légaux, qui lui ont été confiés jusqu'au 19 novembre 1880, le président de la deuxième Chambre serait, *ipso facto*, investi de l'autorité de chef du pouvoir exécutif, et devrait convoquer immédiatement, au cas où elles ne siègeraient pas alors, les deux Chambres, qui s'assembleraient comme Congrès constituant, nommeraient le chef du pouvoir exécutif, et détermineraient la forme et l'étendue de l'autorité qui lui serait conférée.

« C'est évidemment cet article qui soulèvera les plus vifs débats; car si d'un côté il laisse au futur Congrès le soin de déterminer la forme et la durée des pouvoirs à conférer, d'autre part, il semble prévoir une vacance dans l'autorité supérieure bien avant l'expiration de la période pour laquelle l'autorité a été déléguée au maréchal de Mac-Mahon.

« Le gouvernement se guidera sans doute sur les circonstances ultérieures en hâtant ou retardant les délibérations de la commission des Trente, à laquelle le projet sera incontestablement renvoyé. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

L'inauguration de la ligne de Poitiers à Saumur a eu lieu hier avec une véritable solennité, et cette prise de possession a été l'occasion de fêtes pour toutes les localités que traverse cette nouvelle voie ferrée.

Le point de réunion était Loudun. Les autorités des deux départements de la Vienne et de Maine-et-Loire s'étaient réunies dans cette ancienne cité poitevine et avaient vu se grouper autour d'elle les nombreux invités que la Compagnie avait conviés à cette cérémonie.

A 11 heures du matin, le premier train, pavoisé aux couleurs nationales, a quitté

Saumur, emmenant, avec M. le préfet de Maine-et-Loire, M. le sous-préfet de Saumur, M. Mordret, président du tribunal civil, M. de La Férandière, procureur de la République, M. Lambert-Lesage, président du tribunal de commerce, et diverses notabilités. Plusieurs membres du Conseil général de Maine-et-Loire, MM. les ingénieurs d'Angers, M. Couet, sous-ingénieur à Saumur, avaient également pris place dans ce train.

Parmi les invités, on comptait encore l'administration municipale de Saumur, et MM. les maires et adjoints des diverses communes que traverse la ligne.

Le train de Poitiers à Loudun arrivait en gare comme celui de Saumur. A la descente des wagons, M. le maire de Loudun, accompagné de son conseil municipal, a reçu les autorités des deux départements et a souhaité la bienvenue à tous; puis le cortège, escorté par la compagnie de pompiers de Loudun, s'est dirigé sur le quai de la gare des marchandises, où devait se passer la cérémonie d'inauguration.

Vis-à-vis de ce quai, sur une tribune élevée par les soins de la Compagnie, a pris place, en habit de chœur, le clergé de Loudun.

Avant de procéder à la bénédiction des machines et de la voie, M. le curé de Loudun a pris la parole et a exposé tout l'intérêt que prend la religion au progrès des arts, des sciences et de l'industrie. Ses paroles, écoutées dans un complet recueillement, ont fait un véritable plaisir. Nous avons été assez heureux de pouvoir nous procurer le texte de ces considérations et nous le donnons dans notre prochain numéro.

Les deux locomotives qui avaient fait le premier voyage de Poitiers et de Saumur à Loudun se sont avancées et M. le curé les a bénies.

M. Delmas, préfet de la Vienne, M. Bourbeau, ancien ministre, président du conseil général de la Vienne, M. le comte d'Ayguévives, président du conseil d'administration de la Compagnie, ont tour à tour pris la parole et exposé les avantages que doit retirer la contrée de la création de cette voie. Ils ont rappelé les efforts persévérants qu'il a fallu aux instigateurs de cette ligne pour mener à bien une entreprise conçue en 1870, à la veille des temps difficiles que la France a traversés, puis ont adressé des remerciements pour le concours si dévoué, si généreux et si patriotique que cette entreprise a reçu de la part de tous ceux qui ont pris cette œuvre à cœur : M. Galland, le créateur, les conseils généraux de Maine-et-Loire et de la Vienne et le conseil d'administration de la Compagnie. Parmi les membres de ce conseil, nous comptons notre compatriote, M. Lecoy, et chacun sait à Saumur avec quel zèle et quelle persévérance il s'est dévoué à cette fondation, prenant les intérêts de tous et se multipliant pour les souscripteurs de notre contrée. Qu'il reçoive ici l'expression des remerciements de ses concitoyens.

Après la bénédiction, la Compagnie a offert, dans la gare des marchandises, un lunch brillant, très-abondamment pourvu. Cette gare, élégamment transformée en

salle de fête, avec trophées de drapeaux, guirlandes et draperies, avait reçu les députés de Maine-et-Loire, M. de La Férandière, procureur de la République, M. Lambert-Lesage, président du tribunal de commerce, et diverses notabilités. Plusieurs membres du Conseil général de Maine-et-Loire, MM. les ingénieurs d'Angers, M. Couet, sous-ingénieur à Saumur, avaient également pris place dans ce train.

Sur le quai d'embarquement, nous avons remarqué, autour de MM. Delmas et Merlet, M. le maire de Loudun, M. Bonnet, président de chambre à Poitiers, MM. Nozeran et Cordier du Panneau, membres du conseil général de la Vienne, M. Genty, président du conseil d'administration des chemins de fer de la Vendée, M. Galland, ingénieur, fondateur de la société, M. Compain, ingénieur à Poitiers, M. Asselin, ingénieur à Angers, les membres du conseil d'administration de la Compagnie et tous les invités.

A 4 heures et demie, les deux trains étaient formés de nouveau et chacun échangeait les derniers témoignages de sympathie, heureux de la bonne journée qui se terminait trop rapidement.

Partout les populations se pressaient aux abords des gares et manifestaient une vive satisfaction.

A 6 heures, les voyageurs de Saumur arrivaient en gare, faubourg de Nantilly.

Le service régulier des voyageurs sur la ligne de Poitiers-Saumur a commencé dès aujourd'hui.

Il y a trois trains montants et trois trains descendants.

#### Départs de Saumur pour Poitiers :

- 1<sup>er</sup> train, à 5 h. 45 du matin.
- 2<sup>e</sup> — à 11 h. —
- 3<sup>e</sup> — à 6 h. 40 du soir.

#### Départs de Poitiers pour Saumur :

- 1<sup>er</sup> train, à 5 h. 40 du matin.
- 2<sup>e</sup> — à 10 h. 45 —
- 3<sup>e</sup> — à 5 h. 20 du soir.

On sait qu'en quittant Nantes, M<sup>me</sup> Favart devait aller à Londres; nous apprenons que l'éminente artiste vient de remporter au Théâtre-Français de cette ville le plus brillant succès.

On mande de Londres le 11 mai :

« Ce soir à eu lieu, au Théâtre-Français, la première représentation du *Sphinx*, de M. Octave Feuillet. Le rôle de Blanche de Chelles a été magnifiquement interprété par M<sup>me</sup> Favart, de la Comédie-Française. La grande artiste, que la société anglaise s'était empressée de venir entendre, a été applaudie et rappelée nombre de fois et couverte de bouquets. La scène de la mort a été interprétée sans convulsions horribles ni exagérées et selon les nobles et vraies traditions de l'art. Cette scène était le principal objet de la curiosité publique. En somme, représentation magnifique et succès complet. »

Nous pouvons annoncer, dit le *Journal d'Angers*, que, dans le courant du mois de juin, M<sup>me</sup> Favart reviendra à Angers donner, avec le concours de M. Marck, quelques représentations.

Dimanche prochain, à 4 heures 1/2, la

passer par la beauté de ses voix, la France, à son tour, leur est infiniment supérieure par son excellente méthode et par ce goût exquis, par ce sentiment délicat qui l'accompagnent presque toujours.

Cela est si vrai, et les artistes, les compositeurs étrangers le reconnaissent si bien qu'ils tiennent beaucoup à venir se perfectionner en notre pays, et s'y faire entendre, heureux mille fois lorsqu'un public aussi compétent, mais aussi sévère que l'est celui de Paris, consent à les accueillir avec faveur et finit par les écouter avec plaisir.

Oh ! alors, leur réputation est faite, leurs succès sont assurés; et, devenus célèbres en France, ils le seront désormais partout, dans le nouveau comme dans l'ancien monde !

P. D.

#### LES PÊCHES DE MONSIEUR

NOUVELLE.

(Suite.)

Par suite de ce raisonnement, il ralentit sa marche, afin de laisser à la maraudeuse une sécurité parfaite. Il alla pas à pas, examinant chaque maison, jusqu'à l'extrémité du village qui s'étendait sur une seule ligne. Apercevant alors une mesure d'où une pâle lumière filtrait à travers les volets, il s'en approcha. Soit oubli, soit excès de confiance, ces volets n'étaient pas fixés au dedans par leurs crochets de fer. Il fut facile à Hans Steinbach de promener ses regards dans l'intérieur de la mesure.

Il fit cette réflexion : « Quand le moment sera venu de me montrer, il me suffira d'un coup d'épaule pour faire sauter la porte; renseignons-nous en attendant. »

Le visage collé contre l'étroite fenêtre, il s'absorba longtemps dans le spectacle qui s'offrit à ses yeux.

musique de l'Ecole mutuelle exécutera, dans le square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1° Belfort, pas redoublé ;
- 2° Fantaisie sur les Dragons de Villars ;
- 3° Folie, polka-mazurka ;
- 4° Fantaisie sur les motifs de Venzano ;
- 5° Miroir aux Belles, quadrille.

## Variétés.

### LE TABAC.

L'autre semaine a eu lieu, dans la grande salle de la Société d'horticulture, rue de Grenelle-Saint-Germain, la cinquième réunion publique annuelle de l'association contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques, présidée par M. le docteur Jules Guérin, assisté de MM. Crivelli, vice-président, et Charles Lucas, secrétaire général.

Dans le discours d'ouverture, le président a démontré par des chiffres combien cette société, si plaisantée lors de sa création, avait déjà produit, au bout de six années, d'heureux résultats.

Le secrétaire général a rendu compte ensuite de tous les ouvrages traitant des effets désastreux de la nicotine et de l'alcoolisme, publiés depuis un an, et M. Germond de Lavigne a donné lecture du rapport du comité des récompenses et procédé à la distribution des prix, consistant en une douzaine de médailles de vermeil, d'argent et de bronze, et autant de mentions honorables, accordées aux instituteurs communaux et aux personnes dont les efforts ont endigué l'abus du tabac et de l'alcool, et aux auteurs des meilleurs mémoires adressés à la Société.

Je veux bien croire, puisque M. Jules Guérin l'affirme, que les efforts de la Société dont il est le président ont produit d'heureux résultats ; je veux bien croire que ses collègues et lui sont parvenus à empêcher de fumer un certain nombre d'individus. Et puis après !

La consommation du tabac n'en continue pas moins à augmenter tous les ans dans une très-grande proportion, ce qui tendrait à prouver que la propagande entreprise par la Société ne rencontre pas, en somme, autant d'adhérents qu'on veut bien le dire.

Et cependant il ne se passe guère de semaine sans qu'il paraisse une brochure nouvelle contre le tabac, brochure pleine de menaces effrayantes à l'adresse des fumeurs, auxquels toutes les maladies imaginables sont, dit-on, réservées dans l'avenir.

Le malheur est que ces brochures ne convertissent personne.

Parmi les artistes et les hommes de lettres, il y en a quatre-vingts sur cent qui fument.

Au nombre des plus enragés, je puis citer MM. Legouvé, P. Féval, Sandeau, Villaret et Gailhard de l'Opéra, ainsi que leurs camarades Bosquin, Ponsart et Belval.

Tous ceux-là fument le cigare, à peu près exclusivement.

Carolus Duran, Gérôme, Carpeaux fu-

ment la pipe, — dans leur atelier, — bien entendu.

Ambroise Thomas fume de tout, ainsi que Gounod. Verdi fait une invraisemblable consommation de cigarettes.

Il y a ensuite ceux qui ont fumé et qui ne fument plus ; exemple : l'abbé Litz.

Parmi ceux qui n'ont jamais fumé, il faut en première ligne citer Rochefort.

Un jour, je ne sais plus quel journal ayant imprimé qu'il cultivait avec acharnement la cigarette, il voulut absolument faire une rectification et il la fit.

Ensuite viennent Louis Enault, M. de Villemessant, M. Léon Say, M. Thiers, — M. Barthélemy Saint-Hilaire naturellement, — M. Jules Simon et M. Edmond Adam. La République semble, comme on le voit par ces derniers noms, mépriser la nicotine.

La liste de ceux qui ne fument pas est d'ailleurs assez restreinte, tandis que celle des artistes et hommes de lettres fumeurs est absolument interminable.

\*\*\*

A propos de la difficulté qu'il y a pour les fumeurs à renoncer au tabac, le *Journal de Trévoux* raconte une amusante anecdote, dont les personnages sont un chanoine et un avocat.

« En 1837, je faisais, dit le narrateur, mes premières armes au barreau de Belley ; j'avais élu domicile chez un chanoine hagiographe, archéologue et fumeur distingué. M. D... ne me traitait pas en locataire, mais en ami. Il m'avait accordé la jouissance de son jardin et de sa bibliothèque, double avantage dont j'appréciais toute la valeur.

Sur la cheminée du chanoine D..., il y avait en permanence un vaste pot à tabac et un pyrogène chimique. Il fumait dans une longue pipe de racine d'Ulm. Je rivalisais d'ardeur avec lui en bourrant du matin au soir une pipe de Kummer, moins profonde, mais plus jolie que la sienne.

Un jour, M. D... prit sa parole grave, et me dit :

— Le tabac est un poison qui détruit les facultés. Dans votre intérêt et dans le mien, je serais d'avis de renoncer à notre pernicieuse habitude de fumer. Si vous êtes capable d'un pareil sacrifice, je suis décidé à le faire. Autrement, non ; car je connais la contagion de l'exemple, et, si vous allumez votre pipe en ma présence, il me sera impossible de ne pas allumer la mienne.

— Qu'à cela ne tienne, répondis-je, je me priverai sans regret de l'usage du tabac ; mais je veux prendre un parti définitif ! pas de demi-mesure, rien qui ressemble au serment d'ivrogne ! Je vote donc pour un expédient radical qui coupe court à une habitude invétérée. Je propose de creuser dans votre jardin une fosse profonde et d'y enterrer nos pipes, qui se retrouveront un jour à l'état fossile et antédiluvien.

La motion est adoptée. Dans un grand trou nous enfouissons avec une douleur contenue les deux pipes condamnées. Elles étaient montées sur argent et d'une valeur vénale de 400 fr. environ.

Je me rappelle que la soirée fut triste, presque ennuyeuse. Le moyen âge avait

perdu pour nous tous ses charmes. La conversation languissait ; la gêne était sensible. Le chanoine se retira de bonne heure dans son appartement, et je fis de même.

A minuit, je me réveillai dans un état de malaise indescriptible.

— Mon Dieu ! dis-je *in petto*, je crois que je fumerais bien une pipe. Ma conscience me crie que j'ai pris un engagement téméraire et non obligatoire. D'ailleurs, la pipe ne m'incommode pas. Tant pis pour le chanoine s'il en souffre, etc., etc.

Après ce plaidoyer, je pris des conclusions et statuai qu'il y avait lieu d'aller clandestinement déterrer ma pipe. Je me levai ; chaussé de pantoufles en lisières de drap, armé d'une pioche, je me dirigeai à pas de loup, au clair de la lune, vers le tombeau des pipes.

Je touchais au but, lorsque je reculai vivement effrayé. Devant moi, je vis se dresser un fantôme blanc qui semblait sortir de terre en brandissant une canne. De son côté, le spectre paraissait fort ému ; je le menaçai de ma pioche. Au même instant, il se mit à rire, et je reconnus dans cette apparition le chanoine dans le plus simple appareil de toilette nocturne. Mû par une pensée identique à la mienne, il travaillait silencieusement depuis une heure à déterrer sa pipe... »

Qui a bu boira, dit le proverbe ; ne serait-il pas plus juste de dire : qui a fumé fumera ? (Paris-Journal.) JEHAN VALTER.

## Dernières Nouvelles.

Dans la séance de mardi, M. Buffet a été réélu sans opposition par 560 voix sur 387 votants. La gauche en masse s'est abstenue, et il a fallu tenir le scrutin assez longtemps ouvert pour réunir le nombre de bulletins nécessaire à la constitution d'une majorité. Une vingtaine de voix ont été perdues. Quatre suffrages se sont égarés sur l'honorable M. Martel. On a remarqué avec plaisir que le nombre des bulletins était juste égal cette fois à celui des boules ; personne n'a eu de distractions.

Quant au reste du bureau, il a été également réélu sans la moindre difficulté.

L'accord relativement à la priorité à donner dans l'ordre du jour à la loi électorale ne semble pas s'établir entre la droite et le centre droit.

Ce dernier groupe s'est encore réuni hier pour discuter sur ce point.

M. d'Audiffret-Pasquier a exposé le résultat de ses négociations avec la droite. On dit que le gouvernement est inquiet.

Les bonapartistes, si l'on en croit les bruits qui courent, repousseront énergiquement les projets de lois constitutionnelles.

Ils sont décidés, dit-on, à pousser activement leur propagande en vue des élections générales.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

## COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER PARISIENS

### TRAMWAYS NORD

SAISON ANONYME

Capital : CINQ MILLIONS de francs.  
A Paris, rue Louis-le-Grand, 19.

Concession du département de la Seine en date du 29 juillet 1872.  
Homologation par décret du Président de la République en date du 13 octobre 1873.  
Approbation ministérielle du tracé des lignes en date du 21 avril 1874.

### EMISSION

24,000 Obligations de 400 fr.

REMBOURSABLES EN 35 ANS

Par tirage au sort à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1875.

INTÉRÊT ANNUEL 24 FRANCS

payables par semestre, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre, aux caisses de la

Société de Dépôt et de Comptes-courants, à Paris, 2, place de l'Opéra.

PRIX D'ÉMISSION : 337 fr. 50 c.

(Jouissance du 1<sup>er</sup> avril 1874.)

PAYABLES COMME SUIT :

Fr. 25	» en souscrivant.
62 50	à la répartition.
100	» le 1 <sup>er</sup> juillet 1874.
75	» le 1 <sup>er</sup> octobre 1874, moins le coupon qui sera reçu en déduction du versement.
75	» le 2 janvier 1875.

La libération par anticipation procurera une bonification d'escompte au taux de 5/0/0 l'an. Ces conditions de prix et de jouissance représentent

un placement de 7,30 0/0.

non compris la prime du remboursement en 35 ans. A défaut de versement aux échéances, les intérêts de retard seront calculés au taux du coupon. — La Compagnie se réserve le droit de remboursement au pair de 400 fr., par anticipation, à quelque époque que ce soit.

Le réseau des Tramways Nord comprend les lignes suivantes à double voie :

	kil. mètr.
1 <sup>o</sup> Arc-de-Triomphe de l'Étoile à Suresnes.....	6,080
2 <sup>o</sup> Eglise Saint-Augustin à Neuilly.....	4,080
3 <sup>o</sup> Id. à Levallois.....	3,900
4 <sup>o</sup> Boulevard Clichy à Genevilliers.....	6,210
5 <sup>o</sup> Id. à Saint-Ouen.....	4,130
6 <sup>o</sup> Id. à Saint-Denis.....	6,060
7 <sup>o</sup> La Chapelle à Saint-Denis.....	6,460
8 <sup>o</sup> Château-d'Eau à Aubervilliers.....	6,040
9 <sup>o</sup> Id. à Pantin.....	6,080

Ce réseau doit être construit en deux ans. La ligne de Suresnes, en partie construite, sera mise en exploitation en juin prochain.

En dehors de son réseau, la Compagnie prépare l'établissement d'un tramway de camionnage qui reliera les chemins de fer du Nord et de l'Ouest aux usines environnantes ; elle a passé, dans ce but, des traités avec les principaux industriels d'Aubervilliers, de La Villette, etc., et achète les terrains de la voie et du dépôt.

Les calculs de la Compagnie, basés sur le produit général et moyen des omnibus, lui font prévoir un produit brut de.....Fr. 4,465,000  
Dépenses d'exploitation à déduire avec 150 voitures et 1,200 chevaux... 3,016,000

Resterait comme produit net...Fr. 1,449,900

### LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai 1874,

à la Société de Dépôts et de Comptes-courants, 2, place de l'Opéra, à Paris.

## V.

Bien pauvre était l'intérieur de cette maison ; mais il n'offrait pas à la vue cet aspect repoussant du désordre qui, en témoignant de l'incurie à l'égard des choses et de l'abandon de soi-même, inspire plus de mépris que de compassion pour ceux qui déshonorent ainsi leur misère. Au contraire d'un affligeant tableau, on peut se figurer ce que devait avoir de réjouissant pour la vue, à l'heure du plein soleil, l'aménagement ingénieux et presque élégant de la salle où Hans Steinbach promenait ses regards à la lueur indécise d'une lampe fumeuse. Sur les quelques meubles de bois brut, mais d'une propreté irréprochable, étaient posés des vases de grès d'où s'élevaient des pyramides de fleurs. Aux poutres saillantes du plafond pendaient des chapelets d'œufs de tous les oiseaux de la forêt ; la haute cheminée avait pour ornements des nids transportés là avec les branches où leurs architectes les avaient posés ou suspendus.

Après un coup d'œil à l'ensemble, le

regard de Hans se fixa sur le fond de la salle. Il y avait un lit sur lequel était couchée une femme jeune encore, mais pâlie par la souffrance ; son visage amaigri révélait une maladie de langueur causée peut-être par une profonde peine morale ou par une longue suite de privations.

La malade s'étant soulevée sur son lit regarda quelque temps en silence, mais avec une indicible expression de tendresse, une jeune fille dont le visage accusait douze ou treize ans, grande et forte pour son âge ; elle était couverte de haillons, avait les jambes nues et les cheveux flottant sur les épaules. Celle-ci, voyant le mouvement de sa mère qu'elle croyait endormie, vint, le sourire et la joie dans les yeux, s'agenouiller au chevet de son lit.

— Lory, lui dit la femme pâle, je devine que tu t'es encore mise en peine à mon intention aujourd'hui.

— Quand cela serait, répondit l'enfant ; avez-vous donc fait autre chose pour moi depuis que je suis au monde ? Puisque je vous dois la vie, c'est bien le moins que je

m'inquiète de ce que je puis faire pour que vous me deviez la santé. Déjà vous vous êtes trouvée mieux hier après avoir goûté aux fruits que je vous ai apportés. Tenez, regardez ceux-ci, ils sont plus beaux, et leurs couleurs sont plus vermeilles que ceux qui vous ont fait tant de bien, ils rafraîchiront mieux encore votre poitrine brûlante et vos lèvres desséchées. Mangez, mère, et que Dieu vous guérisse ; je serai tout-à-fait heureuse.

La mère saisit avidement les deux pêches que Lory lui présentait. La convoitise enfantine des malades qu'elle éprouvait mit un éclair de joie dans ses yeux. Elle allait porter l'un des deux fruits à sa bouche ; mais elle s'arrêta soudainement, pâlit davantage, et laissa échapper un cri d'angoisse. Elle venait d'apercevoir des taches de sang sur le vêtement de Lory.

— Blessée ! s'écria-t-elle ; tu es blessée ?... Je comprends tout : on t'a poursuivi ; tu as été atteinte. Oh ! ces malheureux fruits ! ajouta-t-elle en les repoussant avec horreur, cache-les-moi ; je ne veux plus les

voir.

— Pourquoi cela ? ils te sont si nécessaires ! Va, tu peux en profiter, ils sont bien à toi ; je les ai doublement payés.

Par ces paroles, Lory faisait allusion à la vipère de la forêt et au coup de fusil du garde.

— C'est affreux ! murmurait la mère en enlevant avec une agitation fébrile le fichu qui couvrait le cou de Lory ; ton épaule saigne ; tu dois horriblement souffrir ?

— Non, pas beaucoup, répondit de sa douce voix la courageuse enfant ; d'ailleurs, que me faut-il pour être soulagée ce soir et guérie dans trois jours, une compresse faite avec une poignée des simples que j'ai cueillis et trempés dans de l'eau que je distille ; avec cela, je t'assure que si après-demain il y paraît encore, du moins je n'en souffrirai plus.

(La suite au prochain numéro.)

**COMIC-FINANCE**

(7<sup>e</sup> ANNÉE)

Journal satirique, Financier, paraissant le Jeudi.

32, RUE DES MARTYRS, 32.

Le **Comic-Finance** publie en dehors de sa partie satirique tous les renseignements pouvant intéresser les Capitalistes.

Ses relations lui permettent de publier, avant les autres feuilles, des nouvelles financières importantes.

Chaque numéro contient une silhouette et des dessins variés.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

PARIS ET DÉPARTEMENTS, 10 FR. PAR AN;  
5 FR. POUR SIX MOIS.

On s'abonne en adressant un mandat-poste, un chèque, ou des timbres à M. **SCHRAMMECK**, directeur-gérant, 32, rue des Martyrs, Paris.

Chaque nouvel abonné recevra en prime l'An-

nuaire financier du **Comic-Finance**, 1 fort volume illustré par E. Doré, Humbert, Pépin... et autres dessinateurs de talent.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**VULNÉRINE MAUREL**

antiputride puissant, employée contre beaucoup de maladies, et la *Pommade Vulnérinée*, spécifique contre les hémorroïdes, se vendent dans les bonnes pharmacies. (Voir aux annonces).

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans rais, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Casteluarte, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48.614.

M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62.986.

M<sup>lle</sup> Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalésicière*.

Cure N° 65.112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62.845.

M. Boillet, curé, de 56 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70.421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalésicière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésicière* en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicière, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juil. 72.	59 75	»	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juil.	217 50	»	1 25
4 1/2 % jouiss. mars.	85 75	»	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	383 75	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	74	»	»	Crédit Mobilier, j. juil.	298 75	5	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	375	3	75
5 % Emprunt 1871.	94 60	»	15	Crédit foncier d'Autriche.	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	717 50	2	50
Emprunt 1872.	95 20	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	337 50	»	1 25	OBLIGATIONS.			
libéré.	95 20	»	»	Est, jouissance nov.	492 50	»	1 25	Orléans.	283 25	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	218 75	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	850	3	75	Paris-Lyon-Méditerr.	281 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	422	»	1 75	Midi, jouissance juillet.	612 50	»	2 50	Est.	277 25	»	»
1865, 4 %.	460	»	3 50	Nord, jouissance juillet.	1038 75	1	25	Nord.	389 25	»	»
1869, 3 % t. payé.	292 75	»	25	Orléans, jouissance octobre.	811 25	3	75	Ouest.	276 75	»	»
1871, 3 % 70 fr. payé.	267	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	522 50	»	»	Midi.	279	»	»
Banque de France, j. juillet.	3870	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juil.	905	»	»	Deux-Charentes.	255	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	545	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	695	»	5	Vendée.	244	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juil.	431 25	1	25	Société immobilière, j. janv.	13	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»								

**GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)  
9 — 01 — — omnibus.  
1 — 31 — — soir, omnibus.  
4 — 12 — — express.  
7 — 27 — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 30 — — omnibus.  
9 — 50 — — express.  
12 — 38 — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — omnibus.  
10 — 28 — — express-poste.  
Lectrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Ch. 12.

Tribunal de Commerce de Saumur.

**FAILLITE LOURS.**

Les créanciers de la faillite du sieur Maximilien Lours, tenant à Saumur le restaurant militaire dit Mess, demeurant dite ville, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir dûment enregistré, dans le délai de vingt jours, augmenté des délais de distances pour les créanciers éloignés, à M. François-Charles Maubert, expert-comptable à Saumur, syndic définitif de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 16 juin 1874, à midi.

Le greffier du Tribunal, CH. PIRON.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE

A Saumur, rue d'Orléans, n° 57 et 59,

Occupée par M. Milon, libraire, et appartenant aux héritiers Lorrain.

L'acquéreur pourra entrer en jouissance, par la libre disposition de cette maison, le 24 juin 1874; il lui sera donné toutes facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1876.

**GRANDE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. Chaussepied, limonadier.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (163)

**A CEDER**

DE SUITE,

**UNE AUBERGE**, au centre de la ville, bien achalandée, avec matériel et marchandises.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour le 24 juin prochain,

**UNE MAISON**

Au centre de la ville,

Comprenant :

Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers;

Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. MAUBERT, expert à Saumur, Grand'Rue. (28)

**A AFFERMER**

Pour la St-Jean prochaine,

**ANCIENNE MAISON LELIÈVRE**

A Distré.

Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.

S'adresser à M<sup>me</sup> LELIÈVRE, à Distré. (171)

**MAISON A LOUER**

Avec servitudes, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>me</sup> Tessié.

**MAISON**

A LOUER

Pour la Saint-Jean.

S'adresser à la Retraite. (213)

**AVIS**

**ON DEMANDE UN MÉNAGE**

pouvant disposer de trois heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.

Le sieur DILLÉ demande une place comme jardinier ou des jardins à entretenir à la journée.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, à l'hôtel de la Croix-Blanche.

Une personne recommandable demande à s'employer pour soigner des personnes d'âge.

S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**AVIS.**

L'Agence de Deauville-sur-Mer demande des associés pour vendre du cidre de Normandie, 1<sup>er</sup> cru, rendu en gare de Saumur, à 25 centimes le litre.

Affranchir et joindre un timbre.

**PLUS DE HERNIES**  
Guérison Radicale  
Plus de Bandages ni Pessaires  
Méthode de P<sup>re</sup> Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)  
Ecrire franco à M. MIGNAL-SIMON, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P<sup>re</sup> Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

**LA VULNÉRINE MAUREL**

OU TRÉSOR DE LA MÈRE DE FAMILLE.

Cet antiputride puissant préserve de toutes contagions, épidémies, choléra; assainit les logements, détruit les insectes parasites de l'air, et offre l'avantage de secourir immédiatement les blessés, même dans les cas d'accidents graves, chemins de fer et autres.

Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, contusions, brûlures; neutralise les piqûres d'insectes venimeux, des mouches dangereuses, guêpes, abeilles, frelons, cousins, araignées, scorpions, morsures de serpents, etc.; arrête les hémorragies, prévient la gangrène, fait disparaître toute mauvaise odeur et soulage l'obésité.

Elle préserve des écorchures les personnes retenues au lit par de longues maladies, et, si la peau est entamée, elle la rétablit rapidement. Eminemment antiputride, elle détruit les miasmes morbifiques et permet de soigner, sans danger pour soi, les personnes atteintes de maladies épidémiques ou contagieuses, telles que fièvres typhoïdes, scarlatines, rougeoles et autres fièvres éruptives, même le choléra, et la *Pommade Vulnérinée*, en usage externe, pour le traitement spécial des hémorroïdes, des engelures, gèrures, irritations, boutons, eczéma, démangeaisons et brûlures, se trouvent chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. HERBERT, Louis, BRARD, pharmaciens à Angers; JACOBY, pharmacien à Baugé; LEROY, pharmacien à Cholet; GABLIN, pharmacien à Saumur; PÉREAU, pharmacien à Segré. (109)

**STEAMERS RÉGULIERS**

Entre NANTES et LONDRES

Le LOUVAIN

Capitaine ANNIS.

Nantes — G. Douillard et R. Régnault, directeurs; Th. Denis, courtier.

Londres — Batten et Edwards, agents, 66, Lower Thames street.

**GUÉRISON INSTANTANÉE**  
NÉURALGIES (faciales), MIGRAINES (non gastralg.) OTALGIES (néuralgies de l'oreille), MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient caries).  
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APŒPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.  
L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSTRUCTION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 10 fr.  
A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

**L'HARMONIE UNIVERSELLE**

DANS

**L'ORDRE SOCIAL**

**A TOUS LES POINTS DE VUE**

Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat.

**AU PROFIT DES PAUVRES.**

En vente à Saumur chez tous les Libraires.

Librairie GRASSET, rue Saint-Jean, à Saumur.

**ORAISON FUNÈBRE DE M. J.-B. FOURMY**

Ancien curé de Saint-Pierre de Saumur,

Prononcée par M. l'abbé PELTIER, vicaire à la cathédrale d'Angers.

SUIVIE

**DU DISCOURS DE M. LOUVET**

Ancien maire de Saumur, aux obsèques de M. Fourmy

Prix : 1 franc. — Au profit des pauvres.

Vente au comptant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.